

ACFAS 2026 – Colloque « Enjeux contemporains des études du loisir, de la culture et du tourisme dans des sociétés en transition »

Appel à communications

Numéro du colloque

95425

Thématique

Le loisir est un phénomène social. Ce champ de l'activité humaine est même décrit comme étant une valeur de nos sociétés contemporaines (Pronovost, 2017). Les significations associées à ce construit social varient d'une société à l'autre et d'une époque à l'autre (Bellefleur, 2002), et ne cessent d'évoluer dans un monde contemporain où les changements s'enchaînent à un rythme qui accélère (Lipovetsky, 2005). Les changements rapides des dernières décennies dans l'environnement économique, social, culturel et écologique des sociétés modifient inévitablement les rôles et le sens donné au loisir et appellent des transitions socio-écologique, récréative et touristique (Vlès, 2019). Dans ce contexte, le loisir et ses principales manifestations (sport, tourisme, activités culturelles, plein air) offrent un espace pour analyser ces phénomènes et explorer des avenues d'amélioration (Corneloup, 2021). Ce colloque vise à présenter certains enjeux des études du loisir relatifs aux sociétés en transition.

Appel à communications

Nous invitons les chercheurs de la francophonie à présenter des travaux qui traitent, sans s'y limiter, de l'un des sujets suivants, qui reflètent quelques-unes des grandes avenues de recherche en études du loisir du dernier demi-siècle (Auger et Saint-Laurent, 2018) :

- **Santé et bien-être** : le loisir face aux pathologies sociales du XXI^e siècle.
- **Culture et loisirs** : nouveaux usages et nouvelles pratiques de temps libre des populations.
- **Sport, plein air, manifestations culturelles et tourisme** : au cœur de la production des territoires et des identités collectives.
- **Innovations méthodologiques** dans la recherche appliquée aux études du loisir, de la culture et du tourisme.

Les personnes souhaitant présenter leurs travaux lors de notre colloque sont appelés à soumettre une proposition en transmettant au comité organisateur les informations suivantes à l'aide du formulaire prévu à cet effet :

- Nom(s) du ou des contributeur(s), département(s)/faculté(s) et université(s) d'attaché ou organisation d'attaché.
- Coordonnées du principal contributeur ou de la principale contributrice.
- Brève présentation(s) personnelle(s) (75 mots maximum par contributeur).
- Titre de la présentation (180 caractères maximum - espaces compris).
- Résumé de la présentation (1500 caractères maximum - espaces compris).
- Format souhaité pour la présentation (communication orale (20 minutes) ou communication par affiche).
- Publications ou autres contributions en lien avec la proposition (Au maximum 5 éléments).

Chaque proposition sera évaluée selon les critères et la pondération suivants :

- Clarté de la proposition (10 points)
- Pertinence de la proposition en rapport à la thématique (10 points)
- Publications et contributions en lien avec la proposition (5 points)

Le colloque réserve un espace aux étudiants au doctorat pour qu'ils puissent présenter leurs travaux. Ils sont donc invités à soumettre des propositions. Leurs propositions seront traitées séparément pour s'assurer de leur réserver quelques places lors de l'événement.

À la suite de l'évaluation des propositions, il est possible que le comité organisateur accepte une proposition conditionnellement à un changement dans le format de la présentation (communication orale ou communication par affiche).

Date limite et instructions pour soumettre une proposition

Les personnes souhaitant soumettre une proposition de communication doivent remplir le formulaire prévu à cet effet en ligne, à l'adresse suivante : <https://forms.office.com/r/VaKCvb8GvV>.

Le formulaire doit être complété et transmis au plus tard dimanche le 15 février à 23:59.

Autres indications

Les propositions et les communications doivent se faire en français uniquement conformément à la politique linguistique de l'ACFAS.

L'ACFAS exige également que toute personne présentant une communication dans le cadre d'un colloque soit dument inscrite au congrès. Vous devrez donc obligatoirement vous créer un compte ACFAS et vous inscrire au colloque si votre proposition est acceptée.

Le colloque se déroulera en personne à l'Université du Québec à Trois-Rivières (campus de Trois-Rivières), mais aussi en ligne. Si votre communication est acceptée, vous devrez accepter que votre présentation soit enregistrée à des fins de diffusion en ligne. Pour plus d'information, veuillez consulter les règlements de l'ACFAS.

Pour visiter le site de notre colloque sur le site de l'Acfas :

<https://www.acfas.ca/evenements/congres/programme-preliminaire/400/452>

Pour visiter le site du Département d'études en loisir, culture et tourisme de l'UQTR :

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/portail/gscw031?owa_no_site=662

Merci de votre intérêt envers notre colloque!

Élisabeth Beaunoyer, Isabelle Falardeau

Jocelyn Garneau et Sylvie Miaux

Département d'études en loisir, culture et tourisme

Université du Québec à Trois-Rivières